



REDRESSER LES FINANCES PUBLIQUES COMMUNALES

POUR PERMETTRE UN DEVELOPPEMENT AMBITIEUX DE SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

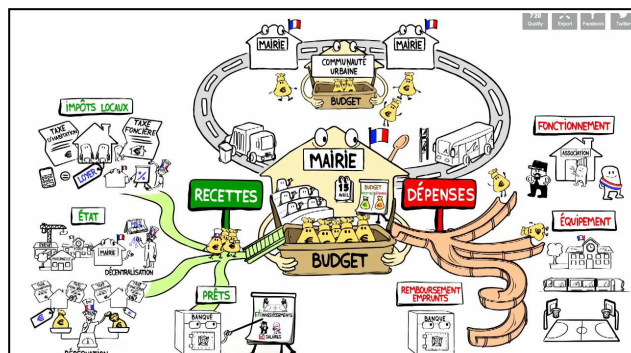
Un travail approfondi d'analyse du budget de la mairie a été mené par notre équipe, à partir des informations qui nous étaient disponibles. Ce travail a révélé la situation financière critique dans laquelle Saint Pierre de Chartreuse se trouve actuellement.

Notre objectif, pour les prochaines années et dès 2014, sera de **retrouver une situation financière saine pour la commune, pour nous permettre de bien assurer les services publics nécessaires à la vie quotidienne des habitants et retrouver des marges de manoeuvre pour conduire des projets et des investissements ambitieux pour le développement de Saint Pierre dans les dix années à venir.**

1) LE BUDGET D'UNE COMMUNE ... COMMENT CA MARCHE ?

Les dépenses d'une commune se décomposent en dépenses de fonctionnement (les dépenses courantes en quelque sorte) et les dépenses d'investissement (pour la réalisation de nouveaux projets, aménagements, constructions, équipements, ...).

Les recettes qui permettent de couvrir ces dépenses sont les impôts locaux, les subventions de l'Etat et des autres collectivités. Il est aussi possible de contracter des prêts après des banques pour financer des investissements.



1) UNE SITUATION FINANCIERE ACTUELLE TRES CRITIQUE A SAINT PIERRE

Les quelques chiffres et graphiques suivants révèlent la **situation très critique dans laquelle se trouve Saint Pierre**. Cette situation était déjà identifiée le 20 janvier 2013 dans un rapport du Trésorier payeur de Saint Laurent du Pont, en charge du contrôle de l'exécution du budget de la commune, dont voici des extraits ci-dessous.

Si la situation financière de la commune était saine et sans difficulté jusqu'en 2010, il n'en est plus tout à fait ainsi aujourd'hui.

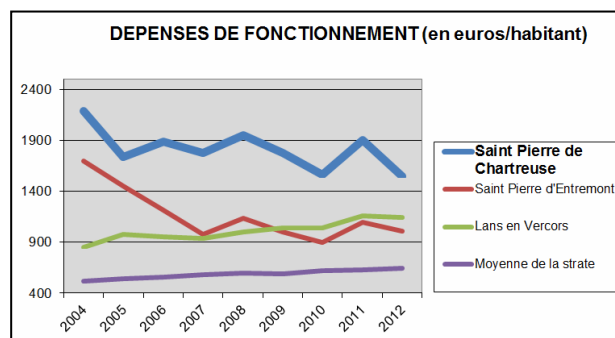
La commune connaît, désormais, une situation tendue. Sa trésorerie ne permet plus aujourd'hui de faire face aux dépenses engagées et un emprunt, prévu au budget 2012, doit être réalisé rapidement.

Dans le même temps, les dépenses d'investissement connaissent un rythme soutenu : elles sont 1,5 fois plus élevées que les moyennes, elles ont même dépassé le double de la moyenne régionale en 2011.

Pour financer ses investissements, la commune a utilisé son autofinancement à hauteur de 211 060 € sur la période étudiée. Mais il convient de noter que **la capacité d'autofinancement nette s'est fortement détériorée ces deux dernières années**. En effet, elle était négative en 2011 à hauteur de -50 433 €, ce qui indique que la commune n'a pas pu, cette année là, faire face au remboursement de sa dette par ses moyens propres. Elle atteint, fin 2012, seulement 5 727 €.

L'ensemble de chiffres ci-après est disponible sur internet (<http://alize2.finances.gouv.fr/communes/eneuro/>). Nous n'avons pu disposer des derniers éléments de bilan de l'année 2013, du projet de budget prévisionnel 2014 ou encore des éventuels engagements concernant des opérations majeures comme la construction du nouveau centre technique municipal (CTM) ou encore la cantine scolaire.

- Le budget actuel de la commune, toutes dépenses confondues, est d'environ 3,7 millions d'euros.
- Le budget de fonctionnement s'élève à 1 500 € par habitant et par an. C'est un niveau élevé, en comparaison à d'autres communes de montagne de taille équivalente, où il se situe à environ 1 100 € par habitant et par an.
- Les impôts locaux à Saint Pierre baissent très légèrement depuis 2008, mais restent toutefois élevés, en comparaison aux autres communes.



- La « capacité d'autofinancement » correspond en quelque sorte aux revenus annuels de la commune, une fois déduits les coûts de fonctionnement et les remboursements d'emprunts. Elle ne peut pas normalement être inférieure à 0. Or, Saint Pierre présente une capacité d'autofinancement en baisse régulière depuis plusieurs années et maintenant très faible (proche de 0 en 2012, et même négative en 2011). Ceci ne laisse que très peu de marge de manœuvre pour des investissements nouveaux à court terme.
- Le niveau de la dette a fortement augmenté au fil des années, pour atteindre 1 238 € par habitant en 2012.

3) NOTRE OBJECTIF : REVENIR A UNE SITUATION FINANCIERE SAIN

Nous nous donnons deux années pour retrouver une situation financière saine permettant de dégager à nouveau une marge de manœuvre pour des investissements nouveaux structurants pour la commune.

Pour cela, nous nous ferons assister, dès le printemps 2014, par un cabinet expert en finances public, comme le font toutes les collectivités qui assurent une bonne gestion de leur budget. Cet expert nous aidera à :

- Définir des objectifs en matière de ratios financiers de gestion
- optimiser chaque poste de dépense de fonctionnement pour réduire les charges récurrentes de la commune
- nous accompagner dans la recherche de nouvelles recettes (subventions, partenariats, mutualisation de moyens, ...)
- chiffrer les grands projets que nous souhaitons engager et établir une programmation réaliste de ces projets sur les dix prochaines années

4) NOS PREMIERES PROPOSITIONS

Les pistes d'optimisation des finances de la commune que nous avons d'ores et déjà identifiées sont :

- Privilégier des investissements qui réduiront les dépenses de fonctionnement, comme par exemple celles dues à l'entretien et la gestion des bâtiments communaux
- Partager les investissements avec d'autres collectivités, comme par exemple la piste de BMX, d'intérêt intercommunal, qui pourrait être réalisée par la communauté de communes, avec le soutien de la Préfecture, du parc de Chartreuse, de la FFC,...
- Engager dès 2014, avec nos partenaires (Communauté de communes, SIVU, Saint Pierre d'Entremont, ...), la restructuration de l'offre neige à l'échelle du massif, comme nous l'avons détaillé dans notre fiche « ski et offre neige ». Les enjeux financiers pour la commune seront de : ne plus avoir à verser de subvention exceptionnelle (comme cela a été fait en 2011 au SIVU à hauteur de 140 000 €); percevoir de façon durable la taxe sur les remontées mécaniques qui se monte à environ 50 000 € par an; mutualiser à l'échelle du massif les investissements et le gros entretien des équipements (remontées mécaniques, engins, ...) pour réduire la part à la charge de Saint Pierre; identifier précisément et clarifier les flux financiers entre les différentes structures.
- Avoir une démarche active de recherche de subventions. En effet, de telles subventions existent (de l'Europe, de la Région Rhône-Alpes, de la communauté de communes, etc.). L'enjeu sera, pour cela, de proposer des projets en phase avec leurs objectifs de développement économique, social et environnemental. Par exemple, le dispositif de financement « OSER », créé en 2013 par la Région Rhône-Alpes, pourrait être sollicité, pour financer des opérations de rénovation thermique des bâtiments comme l'école ou l'ancienne mairie.
- Procéder à la vente des terrains et propriétés communales (Les Ecoreuils et Gentiane)
- Raccorder une partie des bassins et fontaines aux sources naturelles pour ne plus avoir à payer à la SAUR leur alimentation en eau potable (environ 40 k€ par an)
- Poursuivre l'amélioration des compétences des services administratifs et techniques de la mairie, et profiter des compétences des services de la communauté de communes pour optimiser le fonctionnement des services publics (réduction des coûts en mutualisant, monter des dossiers de demande de subventions, gestion active des dettes, ... ?)
- Augmenter les revenus issus des impôts locaux (taxes d'habitation, taxes foncières, ...), non pas en augmentant les taux qui sont déjà élevés, mais en attirant de nouvelles activités comme la résidence du Grand Som par exemple, qui apporterait de nouvelles recettes importantes pour la commune

